



## Tableau d'inscription pour les activités prévisionnelles de l'association des sentiers de Villeneuve.

Semaine 21 au 27 Novembre

Nous remercions les adhérents et partenaires qui souhaitent participer aux activités programmées de s'inscrire sur le tableau ci-dessous.

Les inscriptions peuvent se faire à la journée ou à la demi-journée.

Les activités seront maintenues et confirmées sous réserve qu'il y ai 2 personnes minimum

Les inscriptions peuvent se faire soit par retour de mail, soit par téléphone au 06 31 95 41 77.

	Lundi 21/11	Mardi 22/11	Mercredi 24/11	Jeudi 25/11	Vendredi 26 /11	Samedi 27/11
activité	Journée participative citoyenne Travail sur le chantier en fonction des activités à réaliser	Journée participative citoyenne Travail sur le chantier en fonction des activités à réaliser	Réunion PTSM et SISM 32	Journée participative citoyenne Fabrication meuble outils électro portatif et jouets traditionnel	Journée participative citoyenne Travail sur le chantier en fonction des activités à réaliser	Journée participative citoyenne  Fabrication meuble outils électro portatif et jouets traditionnel  Bardage extérieur
9h00 11h30	ASDV Sympathisants	ASDV Sympathisants	ASDV Sympathisants	ASDV Sympathisants		
activité	Rencontre BTSA GPN Projet tutoré	Journée participative citoyenne Travail sur le chantier en fonction des activités à réaliser	Réunion hebdomadaire Journée participative citoyenne Travail éco pâturage	Journée participative citoyenne Fabrication meuble outils électro portatif et jouets traditionnel	Journée participative citoyenne Travail sur le chantier en fonction des activités à réaliser	
14h00 16h00	ASDV Sympathisants	ASDV Sympathisants	ASDV Sympathisants IME la convention	ASDV Sympathisants		

Lors de votre participation à ces activités, nous vous demandons le strict respect des recommandations sanitaires liées à la covid-19, ainsi que des règles d'hygiène et sécurités.

**\*Cette programmation prévisionnelle des activités est susceptible dévaluer voir d'être annulée en fonction de l'évolution des recommandations sanitaire et des conditions météorologiques.**

Le CPD de l' ASDV